

## MEMBRES SPÉCIAUX

L'Orphéon tient à remercier les personnes ou les organismes qui contribuent ou ont contribué d'une manière exceptionnelle à la qualité et à la renommée de la chorale en leur décernant soit le titre de *membre à vie* ou de *membre honoraire*.

Le *membre à vie* est un choriste, membre en règle de la chorale, lors de la nomination tandis que le *membre honoraire* est soit une personne, un organisme, une congrégation, un regroupement, qui n'est pas membre en règle du chœur.

### *Membres à vie*

Suzanne Gélinas (2013)

Ida Lozeau (2014)

Yvon Lozeau (2014)

### *Membres honoraires*

Pauvres de St-François (2013)